

Taorana,
Bonjour !

N° 3 - DÉCEMBRE 2023

AVEN



Sommaire

Les Brèves de l'AVEN	4
Bénévole une espace menacée ..	4
Ravivage de la flamme le 2 juillet 2023	5
Remise de médailles	5
Le sénateur Pierre Antoine Levi a reçu le Président de l'AVEN ..	6
Synthèse Concernant Le Civen ..	7
Congrès - S' Quay-Portrieux ..	10
Rapport Moral et financier	12
Assemblée Générale	13
Conseil d'administration	14
Témoignages	15
Décisions du CA du 5 novembre 2023	18
Les victimes par ricochet	18
Avis de recherche	19

Suivez l'actualité de l'association sur :

www.aven.org

 Facebook :

AVEN France officiel

Taorana, Bonjour !

Périodicité : trimestrielle

Directeur de la publication :

Françoise GRELLIER

Siège social :

44A, rue de la Favorite

69005 LYON

Tél. : 04 78 36 65 31

Permanence :

9h à 16h sauf le mardi

Du lundi au vendredi

Création et impression :

**Evoluprint - Groupe Sprint
Bruguières**

Editorial



Après plus de 3 années, j'ai fait le choix de quitter mon habit de président afin de me consacrer pleinement au sein du conseil d'administration, aux relations avec nos parlementaires et cabinets ministériels.

Je quitte donc ma présidence avec le sentiment du devoir accompli en poursuivant le combat mené depuis

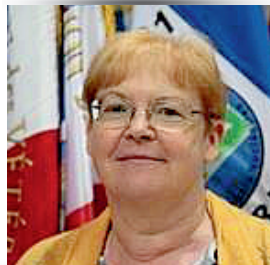
plus de 23 ans par l'AVEN envers tous nos vétérans dans leur reconnaissance en laissant une comptabilité saine et positive grâce à la rigueur de notre trésorière Françoise.

Je tiens tout particulièrement à remercier mon conseil d'administration et mon bureau de m'avoir soutenu dans mes décisions.

Je peux comprendre que les choses n'avancent pas assez vite dans nos revendications mais sachez que je n'ai jamais rien lâché et que je continuerai à soutenir les actions à mener.

Je souhaite la bienvenue à notre nouvelle présidente Françoise GRELLIER qui a tout mon soutien.

Jean-Louis CAMUZAT



mais nos revendications et vos intérêts ont toujours été défendus auprès des autorités afin de faire avancer notre combat.

En étant élue Présidente par le Conseil d'Administration de l'AVEN, je suis consciente de la charge importante qui m'incombe. Mais je ne suis pas seule et je sais pouvoir compter tous les membres du CA. Croyez bien que je continuerai à défendre nos revendications et comme le dit Jean-Louis, « nous ne lâcherons rien ! ».

En cette fin d'année, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes avec une pensée particulière aux adhérents victimes des tempêtes et des inondations qui ont frappé notre pays ces dernières semaines.

Françoise GRELLIER

Merci à Jean-Louis CAMUZAT, qui avait accepté de prendre la présidence de l'AVEN en janvier 2020 alors que le poste était devenu vacant. Quelques semaines après, le COVID a sévi et notre organisation en a été très perturbée : plus de contacts, plus de réunions et plus d'Assemblée Générale !

Une nouvelle organisation de notre association a dû être mise en place, aujourd'hui nous travaillons autrement



Suite et fin du n° précédent A. BEHAR de juin 2023

LES EFFETS DE L'IRRADIATION OU DE LA CONTAMINATION INTERNE SUR L'ENDOTHÉLIUM

MENANDEZ se basent sur une fonction endothéliale particulière, la motilité, et observe les effets de l'irradiation d'un segment d'aorte : C'est après 3 jours, jusqu'à 6 mois après que les troubles de la motilité apparaissent.

SOUICY irradie à dose croissante des cobayes puis prélève ensuite l'aorte. Il y a, 2 semaines après l'irradiation, les mêmes anomalies et les mêmes effets enzymatiques liés aux radicaux libres.

TRIBBLE ajoute une touche supplémentaire, il faut aussi un régime riche en graisse pour développer les lésions de type "artériosclérose"

COLLINS-UNTERWORD utilise un modèle plus convaincant : il utilise une culture de cellules capillaires cérébrales pour une irradiation, et développe ainsi directement le fameux stress oxydatif, confortant ainsi le lien direct entre cette production de radicaux libres et cette lésion micro vasculaire.

Enfin dans mon laboratoire, nous avons utilisé une technique de mesure de la traversée de la paroi capillaire par de l'albumine marquée avec une molécule radio active, présente dans le sang, après refroidissement / réchauffement (les radicaux libres apparaissent dans ce deuxième temps) chez des rats diabétiques, avec une aggravation significative de la fuite d'albumine, liée aux salves de radicaux libres.

LE CAS PARTICULIER DES LÉSIONS VASCULAIRES DU CERVEAU :

Pourquoi étudier cette situation particulière ? La raison en est simple :

Le cerveau reçoit 15% du débit sanguin cardiaque, et 20% de la totalité de l'oxygène absorbée. Il est de plus bien établi que la barrière hémato-encéphalique est gravement atteinte par le stress oxydatif. De fait la production excessive des ROS contribue à la dysfonction endothéliale et augmente la perméabilité de cette barrière hémato-encéphalique.

On connaît depuis 60 ans la capacité d'induction de radicaux libres par irradiation du cytoplasme, en fait de tout liquide y compris l'eau, même si les lésions secondaires sur l'ADN sont rares eu égard à la vie ultra brève de ce type de radicaux (milliardième de milli secondes) cette action particulière est restée une curiosité physique pendant longtemps.

Ogawa en 2003 va réfuter cette hypothèse en montrant le caractère prolongé de la création des radicaux libres au pourtour du noyau cellulaire jusqu'à dix heures après l'irradiation. Il a la surprise de constater qu'en outre il n'y a pas de corrélation avec la dose radioactive utilisée.

En 2020, Karima Ait-Aïssa affirme de façon péremptoire ce que nous avons émis comme hypothèse en 2007 : "L'excès de ROS mitochondrial après l'irradiation du cerveau induit des lésions mitochondriales, et altère la fonction endothéliale". C'est cette altération qui est à la base des ramollissements, et aussi de certaines hémorragies cérébrales.

Peut-on dire pour autant que la cause est entendue, et que l'on doit intégrer les maladies cardio-vasculaires et les maladies circulatoires du cerveau, ipso facto dans les listes des maladies possiblement radios induites du CIVEN ?

Le soir de la pâque juive, les enfants posent immédiatement cette question :

En quoi cette nuit est *différente* des autres nuits ? Les parents, pendant 2 heures, vont essayer d'expliquer pourquoi, en général hélas sans convaincre.

EN QUOI LES RADICAUX LIBRES, EN QUOI CE STRESS OXYDATIF TOUJOURS PRÉSENT APRÈS INTERRACTION DES RAYONNEMENTS IONISANTS OU DE LA RADIO ACTIVITÉ, SONT DIFFÉRENTS DES AUTRES RADICAUX LIBRES PRODUITS DANS NOTRE CORPS ?

LÀ EST LA QUESTION.

Nous n'avons pas convaincu suffisamment les instances internationales, l'heure est donc à plus de recherches scientifiques.

Il y a là un devoir de justice envers les vétérans des essais nucléaires, nous ne nous déroberons pas !

GLOSSAIRE : éléments de réponse à la question : « c'est quoi au juste cette notion ? »

MICROCIRCULATION : La **microcirculation**, se situe à la fin du système artériel et au début du système veineux. Elle désigne le sous-ensemble du système circulatoire où s'effectuent les échanges gazeux et liquidiens extracellulaires. Elle s'effectue dans un réseau dont les éléments ont des dimensions et diamètres le plus souvent micrométrique à nanométrique. (D'où le nom de capillaire ... cheveu).

ERR : Le **risque relatif (RR)** est le rapport du risque de survenue du critère de jugement dans le groupe intervention (Ri) sur le risque de survenue de même critère dans le groupe contrôle (Rc). $RR = (a/a+b) / (c/c+d) = Ri/Rc$. Si le risque relatif est supérieur à 1, il y a une différence significative entre les témoins et les irradiés.

L'Excès de Risque Relatif $ERR = RR - 1$. Simplifie le calcul, on compte ainsi à partir de 0

APOPTOSE : Apoptose ou mort cellulaire programmée.

C'est un mécanisme cellulaire, normal, intrinsèquement programmé, par lequel des cellules s'autodétruisent en réponse à un signal interne.

Ce phénomène aboutit à la mort de cellules individuelles, à certains endroits, à un moment précis. L'apoptose est le mécanisme auquel recourt l'organisme pour se débarrasser de cellules inutilisables, indésirables ou potentiellement nocives.

STRESS OXYDATIF : Le stress oxydatif correspond à une situation où la cellule ne contrôle plus la présence excessive de molécules toxiques, issues principalement de la respiration cellulaire, CE SONT LES RADICAUX LIBRES. Ils peuvent endommager les cellules et l'ADN.

Abraham BEHAR

Suite et fin du n° précédent de juin 2023

LE TRITIUM

Effectivement si cet atome de tritium remplace un atome d'hydrogène « standard » sur une protéine constitutive de l'ADN ou de l'ARN, le bêta a une certaine probabilité d'occasionner quelques dégâts dans un noyau cellulaire. Des travaux conduits par quelques radiobiologistes utilisant de la thymidine tritiée ont fait avancer la connaissance et donc la reconnaissance d'effets beaucoup plus importants sur les mitochondries conduisant à l'apparition de l'apoptose cellulaire (la mort programmée).

(Note pour les puristes : la thymidine n'est pas une protéine mais l'une des 4 petites briques qui servent à construire l'ADN. Elle s'incorpore directement dans le matériel génétique de la cellule, donc dans le noyau).

Mais il y a un autre effet qui recommence tout juste à être étudié. Après avoir « craché » son bêta, que devient notre noyau de tritium ? Un noyau d'hélium de masse 3... et que je sache, on ne connaît pas de molécule organique constitutive de l'espèce humaine contenant un atome d'hélium lié.

Donc cet atome « étranger » va s'évader et, à sa place, va se créer un radical libre ... qui ne demande qu'à se rattacher à tout ce qui passe à proximité. Et là, on voit apparaître la possibilité de mutations...

Le caractère nocif des radicaux libres est largement reconnu, c'est même la base d'un juteux business de produits « détoxifiants », « anti radicaux libres », mais à ma connaissance, jusqu'à présent cette propriété du tritium OBT a été « oubliée ». Il y a tout juste un « frémissement à l'IRSN » où commence à être pris en compte l'effet des radicaux libres comme facteurs létaux pour la paroi vasculaire.

Note : Lors de profondes opérations s'apparentant à de la spéléologie, j'ai exhumé de mes archives concernant le nucléaire (près d'une cinquantaine d'années), un rapport concernant LES RISQUES LIÉS A L'INCORPORATION DU TRITIUM PAR L'ORGANISME, rédigé par Madame Anne CHABANEL, qui bien que non daté, en raison des dates des références citées, se situe vers 1975.

De nombreuses références montrent que les effets dus à la transmutation du tritium OBT étaient, dans les années 60, l'objet de travaux de recherche. Mais cet axe de recherche a mystérieusement disparu pendant de nombreuses années des paillasses de la majorité des radiobiologistes.

Se pourrait-il que des recherches conduites en ce domaine puissent avoir quelque incidence vis à vis des normes de rejet du tritium par les diverses activités nucléaires ? Quelle horreur !!!!

L'auteur de ce rapport écrit « *il semble que les techniques plus élaborées révèlent des altérations génétiques spécifiques, conséquences de l'effet de transmutation du tritium en hélium.* »

Et en conclusion de ce chapitre, elle écrit ; « *Pour arriver à une plus juste estimation des effets biologiques dû à l'incorporation du tritium dans les tissus, il faut dans le calcul de la dose absorbée, faire apparaître la non uniformité du milieu irradié, et tenir compte des graves transformations moléculaires dues à l'effet de transmutation.* »

Ces problèmes sanitaires sont à suivre avec attention.

Note mémorielle : Pendant ma période au fort d'Aubervilliers, l'armée fut confrontée à un « petit » problème :

A cette époque, tous les cadrans devant pouvoir être lus dans l'obscurité, avaient un dépôt, comme pour l'horlogerie, **fait d'un produit phosphoré imprégné de sels de radium.**

Cela avait créé la crise des cancers parmi les ouvrières de la région de Besançon qui effectuaient ces dépôts.

L'armée, suivant ses principes, avait des stocks de ce genre de cadrans, soigneusement rangés dans des hangars, militairement gardés jours et nuits.

Mais les bidasses assurant ces gardes prenaient de sérieuses doses.

Donc il fut décidé de demander aux fabricants de mettre en œuvre une technique non (ou moins) irradiante. Plusieurs fournisseurs traditionnels de l'armée se mirent au boulot et arrivèrent à Aubervilliers divers échantillons, chargés en tritium. Toujours méfiants, les militaires voulurent connaître les quantités qui leur étaient facturées. Et cela me tomba dessus.

Première décision hiérarchique : on va mettre en solution ... et ce fut confié à la STA Z. Après opération, il ne restait plus rien de radioactif ... tout était parti à la hotte ...

Donc seconde manip : on broie consciencieusement le produit et on le mélange au scintillateur liquide d'un carbo-trimètre (notre service disposait de 2 de ces appareils, un Lie Belin et un Packard) et youpi, on a pu mesurer le tritium. Je ne sais pas quel est le taux de régurgitation du tritium de ces mélanges luminescents... mais c'est à voir.

Seconde note mémorielle : Un jour, mon patron du labo au Collège de France, Francis Perrin (pas l'acteur, mais le fils de Jean Perrin, grand Physicien), professeur au CDF, mais également Haut-Commissaire du CEA, fit une déclaration reprise par Libération :

« *L'élévation du niveau d'irradiation reçue par la population polynésienne en provenance des essais nucléaires, est inférieure à celle due à l'élévation de leur niveau de vie qui leur permet de s'acheter des montres à cadran lumineux* »

J'avais affiché la page du journal dans le labo, ce qui ne fut pas apprécié par la direction.

Raymond SENE



Les brèves de l'Avén



DISTINCTION :

C'est dans les salons du Sénat à Paris que le Président de l'AVEN c'est vu remettre **la médaille d'Argent de l'étoile civique** « promotion Ernest DENAND ». Cette distinction remise par le Président de l'étoile civique, **Mr. Claude BARTOS** **salue 50 ans de bénévolat** dont 23 ans à l'AVEN. **Remerciement à son parrain Mr. Claude TESTE**, membre du CA de l'AVEN détenteur de la médaille d'Or de l'étoile civique.

Alain LEPOINT

UNE ESPÈCE MENACÉE :

Le bénévole des milieux associatifs



Le bénévole (**activus benevolus**) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères ; les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ».

On les rencontre aussi en petits groupe dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme de la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler le budget.

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps, mais cet instrument lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour. L'ennemi héréditaire du bénévole est le « **yaqua** », (nom populaire) dont les origines n'ont pu être, à ce jour, déterminées : le « **yaqua** » est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que 4 mots, « **y'a qu'à, faut qu'on** » ce qui explique son nom.

Le « **yaqua** », bien abrité dans la cité anonyme, attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci une maladie très grave : « **le découragement** ».

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif exercé par un bon fauteuil et la télévision, sur le sujet atteint.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître, et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arriveront plus à se reproduire.

Le « **yaqua** » avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper leur ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie le passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

Alain LEPOINT



LOTO de L'AVEN 40 (Landes)

Résultats des précédents LOTO d'Avril 2023, avait réuni 212 personnes et un résultat comptable de **680 €** au profit de L'AVEN national. Pour le loto d'octobre 2023, il a été reversé **1039,50 €**, avec l'aide précieuse des membres de l'association d'entraide et solidarité et des membres de l'AVEN (Montiel-Adrot).

Concernant la tombola qui a été organisée lors de l'**A.G** de Saint Quay-Portrieux (22), au profit de L'AVEN, celle-ci a fait bénéficier l'AVEN national d'un chèque de **500€**.

Grand merci à l'équipe organisatrice de **Robert Adrot**.



RAVIVAGE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE - À PARIS LE 2 JUILLET 2023

Ce 2 juillet, comme chaque année, notre association AVEN a ravivé la Flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Cérémonie émouvante s'inscrivant pleinement dans **le devoir de mémoire** afin d'honorer tous nos soldats "Morts pour la France" avec une pensée particulière pour **tous nos vétérans du Sahara et de Polynésie** disparus pour avoir participé à l'indépendance nucléaire de notre Pays.



Le Président National Jean Louis CAMUZAT accompagné de Françoise GRELLIER (trésorière Nationale) ont déposé une gerbe de fleurs portée ; par deux petits enfants de vétérans, Rébecca et Quentin.

Présence de nombreux jeunes dont, Océane, étudiante en médecine, ainsi que Gwendoline et ses collègues étudiants en formation Énergie Risques Environnement spécialité



Ingénierie et Gouvernance des Risques à l'INSA Centre Val de Loire (site de Bourges). **Présence de nombreux vétérans accompagnés de leurs familles et des drapeaux de l'AVEN** dont le National porté par Manon étudiante préparant une thèse en histoire se sont joints à cette cérémonie.

Le 4^e régiment de chasseur Alpin de GAP(05) ont encadré cette cérémonie ainsi qu'une délégation de **la musique de la gendarmerie mobile** qui ont exécuté les sonneries d'usage.

N.B : Rappelons que l'AVEN réclame à ce que le 2 juillet devienne "Journée Nationale des Vétérans des Essais Nucléaires".

REMISE DE MÉDAILLE



C'est au cours de la cérémonie du 105^e anniversaire du 11 novembre au monument de La Turballe/Trescalan (44) que notre ami et vétéran **Paul Gabiaud** s'est vu remettre la médaille de la Défense Nationale avec agrafes Défense + Essais nucléaires, par le Général de division Charles DE KERSABEC.

P. Gabiaud près du Président Dominique Maisonneuve



réinventons / notre métier

AXA **AXA Prévoyance & Patrimoine**
Votre avenir / Notre expertise

OFFRE SPECIALE SANTE AVEN

Prévoyance
Retraite
Placement
Fiscalité

Votre Agent général
AXA Prévoyance
& Patrimoine : **Thomas SACHER**
Tél. 02 47 20 88 46
ORIAS 09 049 349

GROUPAMA VOUS PRÉSENTE LES **TOP AVANTAGES 2022**

TOP AVANTAGES AUTOMOBILE -10%	TOP AVANTAGES HABITATION -10%	TOP AVANTAGES GARANTIE ACCIDENTS DE LA VIE -10%	TOP AVANTAGES SANTÉ SENIOR -20%
---	---	---	---

DES RÉDUCTIONS À VIE DE VOS CONTRATS

VOTRE CONSEILLÈRE À VOTRE ÉCOUTE
PAULINE HURET : 02 54 32 67 05 / 06 32 28 52 97
Mail : phuret@groupama-pvl.com

AGENCE GROUPAMA DE MONTRICHARD
35, RUE NATIONALE
41 400 MONTRICHARD VAL DE CHER

Indications concernant la couverture. Rendre-vous dans l'agence à plus proche de chez vous.
GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Casse Régionale d'Assurances Mutuelles Agréées Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ström - CS 90064 - 93884 Antony cedex - 302 205 202 963 8488888 - Intégrer votre contrat à l'acte des assurances et soumettre à l'appréciation de l'Assuranceur. Groupama - 15000 Paris, www.groupama.fr. Document de travail non contractuel. Contenu juridique. Communication commerciale. Groupama Paris Val de Loire (France) 2022.

Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

LE SÉNATEUR PIERRE ANTOINE LEVI A REÇU AU SÉNAT LE PRÉSIDENT NATIONAL DE L'AVEN.

**Jean-Louis Camuzat Président National de L'AVEN, Pierre Antoine Lévi Sénateur, Michel Larrue
Président Départemental AVEN 82.**



A l'initiative du président départemental de l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires. Le Sénateur Pierre Antoine Lévi a reçu au Sénat Jean-Louis Camuzat le président national de l'aven pour faire un point sur l'avancement des travaux de cette association. L'association neutre, et apolitique, créée en 2001, n'est ni pour, ni contre le nucléaire.

210 ESSAIS NUCLÉAIRES

Entre 1960 et 1996 la France a procédé à 17 essais nucléaires dans le Sahara, et 193 essais nucléaires en Polynésie. Pour permettre à la France d'avoir l'arme de dissuasion nucléaire, des hommes et des femmes, civils ou militaires, engagés ou appelés, ont apporté leur contribution, chacun à leur niveau, sur les différents sites concernés. Dans l'ignorance de leur

jeunesse, et celle entretenue par les responsables de l'époque, ils ont participé à cette aventure, fiers de servir leur pays.

CET ENNEMI A POUR NOM : « RADIOACTIVITÉ »

Si la plupart de nos anciens combattants se sont battus contre des ennemis connus et identifiés, les vétérans des essais nucléaires ont eu à affronter, inconsciemment, un autre type d'ennemi, invisible, sournois, insidieux, qui malheureusement a déjà causé de trop nombreux décès et qui continue d'invalider un très grand nombre d'entre eux et de leurs enfants ; cet ennemi a pour nom la radioactivité. Il est clair que les conditions dans lesquelles se sont produites les expériences nucléaires ont eu des conséquences dramatiques sur la santé des humains présents sur les sites.

150 000 HOMMES ET FEMMES IMPACTÉS

À court et moyens termes, par de terribles maladies, cancer, leucémie, maladie de la peau, maladies cardiaques etc. Beaucoup nous ont quittés et ne sont plus là pour témoigner, pour certains ce sont leurs veuves, ou leurs enfants, qui reprennent le flambeau pour qu'ils ne soient pas morts pour rien, d'autres continuent de se battre avec obstination contre la maladie. Jean-Louis Camuzat : « Notre association mène un difficile combat, un combat de vérité, de justice et de transmission. Nous ne sommes pas une association d'anciens combattants, mais nous avons aussi nos héros, nos morts, nos veuves et nos orphelins ». Le Sénateur Pierre Antoine LEVI a été particulièrement à l'écoute sur un sujet qu'il connaît bien et sensible aux revendications de reconnaissance des membres de l'association. Il les a assurés de son soutien, il compte à son tour sensibiliser ses homologues Sénateurs, pour porter les revendications au plus haut niveau de l'État.

Michel LARRUE (dépt 82)

RÉUNION PAMIERS du 24 JUN 2023

Après plusieurs années sans rencontre les Vétérans des Essais Nucléaires se sont retrouvés le 24 juin 2023 à Pamiers (09), pour **une réunion d'information organisée** en 2 parties. Cette réunion a rassemblé des adhérents de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne, et du Tarn.

Le matin, **une exposition photos** des essais nucléaires au Sahara et en Polynésie de 1960 à 1996, était présentée au public.

Après un repas (convivial réunissant 17 personnes), sous l'organisation de **M et Mme CHARRIER**, nous avons pu échanger en toute bienveillance.

Après les présentations d'usage, **Mr Fabrice BACAHUT**, adjoint au Maire, correspondant défense, est resté l'après-midi avec nous et a indiqué avoir beaucoup appris sur le sujet.

Les débats ont porté sur le juridique (indemnisation des vétérans, victimes par ricochet) en effet la loi ne prévoit que le préjudice du vétéran sans tenir compte du préjudice de l'épouse et des ayants droits et les avancées de l'Association sur les diverses attentes notamment le rajout des maladies « pharynx, prostate précoce, pancréas, maladie cardio-vasculaires » à la loi de janvier 2010.

Arlette DELLAC, responsable juridique, Alain LEPOINT, secrétaire du C.A, et M Charrier ont répondu aux diverses questions posées dans la salle.

Alain LEPOINT





En présence du Général Louis d'ASTORG (terre) et du Général Daniel MALASSINET (Air), de l'adjoint au maire de FRANCUEIL, de Jean-Louis CAMUZAT, Président National de l'AVEN, Christian PERCEVAULT, président départemental d'Indre et Loire, a réuni les adhérents du collectif 37. En mémoire des vétérans disparus, une minute de silence a été observée.

Après les témoignages, Jean-Louis CAMUZAT a fait le point sur le rôle du responsable départemental ainsi que sur les revendications de l'AVEN en rappelant les différents points, notamment :

- **L'Élargissement du tableau des maladies radio-induites**
- **Le Préjudice par ricochet**
- **Le Titre de reconnaissance de la Nation**

Une cérémonie avec dépôt de gerbes s'est déroulée au monument aux morts de Francueil, puis transfert de la gerbe sur la sépulture du PM Dominique DOUARD. La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié.



COMMISSION D'INDEMNISATION DES VÉTÉRANS DES ESSAIS NUCLÉAIRES (CIVEN)

BILAN

Des demandes d'indemnisation plus nombreuses en 2022.

Entre le 5 février 2018 date à laquelle s'est mis en place le nouveau Civen suite à la réforme de 2017, et le 31 décembre 2022, au nom des vétérans membres de l'AVEN il a été défendu par le délégué de l'association, 315 dossiers dont 220 ont été acceptés, soit un taux de réussite de 70%.

Suivant un rapport dressé par le Civen, en date de juillet 2023, son activité pour 2022 témoigne d'une meilleure reconnaissance de la qualité de victime des essais nucléaires français. Jamais depuis 2010 le nombre de demande d'indemnisation n'avait été aussi élevé.

Depuis sa création en 2010, le Civen a enregistré 2282 demandes d'indemnisation. A savoir 1015 demandes ont été formulées par les ayants-droits des victimes. Selon le rapport publié le 10 juillet 2023, 1267 demandes émanent de victimes directes 899 sont effectuées par des hommes et 368 par des femmes.

PRÈS DE 15 MILLIONS D'EUROS D'INDEMNISATION EN 2022

328 nouvelles demandes ont été enregistrées en 2022. Il s'agit du nombre de demandes le plus élevé sur une année après celui de 2010 (406 demandes). Par rapport à 2021, le Civen a enregistré 50 % de plus de nouvelles demandes en 2022.

En 2022, 320 décisions ont été rendues dont 168 dans le sens de la reconnaissance de la qualité de victime. Les dossiers ne remplissant pas les trois conditions de la présomption de causalité sont au nombre de 39 pour l'année 2022. Le montant global de l'enveloppe des indemnisations atteint environ 14,8 millions d'euros contre un peu plus de 10 millions d'euros pour les années 2019 et 2020.

Le nombre important de dossiers s'explique en partie par le réexamen de 54 demandes d'indemnisation formulées antérieurement, conséquence de la décision du Conseil constitutionnel du 10 décembre 2021 qui assouplit les critères d'éligibilité à l'indemnisation.

QUI FORMULE LES DEMANDES ?

Parmi les 328 nouvelles demandes d'indemnisation reçues, 240 demandes concernent des résidents en Polynésie française, 79 des métropolitains et 9 des Algériens. Les résidents proches des essais sont aujourd'hui plus nombreux que les demandeurs non-résidents depuis 2010. Cela n'a pas toujours été le cas. Depuis 2010, 1403 demandeurs sont métropolitains et effectuaient des missions au Sahara ou en Polynésie, contre 813 résidents proches des essais.

La part des militaires demandeurs est de 24%. Celle des personnes ayant travaillé dans un centre d'essais nucléaires (militaires et civils) grimpe quant à elle de 41%. Les pathologies les plus représentées sont les cancers du sein (76 cas) et les cancers du poumon (44 cas). 75 femmes déclarent un cancer du sein alors que 35 hommes sont touchés par un cancer du poumon.

LA PART DE L'AVEN DANS LES DEMANDES D'INDEMNISATIONS

Entre le 5 février 2018 date à laquelle s'est mis en place le nouveau CIVEN suite à la réforme de 2017, et le 31 décembre 2022, au nom des vétérans membres de l'AVEN il a été défendu par le délégué de l'association, 315 dossiers dont 220 ont été acceptés, soit un taux de réussite de 70%.

Les vétérans de l'AVEN représentent donc 14% des 2282 demandeurs et 37% des 599 acceptations.

Mais ces chiffres méritent d'être affinés. En effet le rapport 2022 du CIVEN fait état pour les résidents métropolitains de 1398 demandes pour 395 acceptations d'indemnités.

A savoir toujours sur 1 398 demandes, il y en a 315 qui concernent l'AVEN, les 1083 autres sont des demandes non représentées par l'AVEN.

Au final les vétérans de l'AVEN représentent donc 23 % des demandes d'indemnités et 56 % des acceptations métropolitaines

QUEL INTÉRÊT POUR LE VÉTÉRAN D'ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR L'AVEN ?

Aucun avocat, même aussi talentueux que soit la nôtre, ne pourrait effectivement évoquer avec précision les conditions réelles et surtout les postes occupés.

En effet, quelle différence y a-t-il entre un mécanicien machine, chaufferie ou sécurité ? Entre la DP Moruroa, et le De Grasse, entre un escorte d'Escadre et un aviso... Ou entre le 620° GAS, et le Génie au Sahara ?

D'où l'importance d'avoir **un témoin solidement documenté** pour représenter les demandeurs devant le CIVEN, surtout que ces derniers, à quelques rares exceptions près, ne savent se souvenir que du short, de la chemisette et d'avoir eu le dos tourné au moment du tir.

Ensuite il y a beaucoup de dossier qui juridiquement courent à l'échec :

Exemple :

* Un saharien présent à Reggan fin 63 soit trois ans après le dernier tir

* Un géomètre civil sous-traitant avec 4 anthropogammamétries négatives

* Un aviateur, en subsistance sur la Maurienne affecté au transit de l'aéroport, donc non exposé.

* Un soldat au service des essences, donc non exposé.

Si ces dossiers sont juridiquement peu recevables, ils ont toutefois été indemnisés par le CIVEN car le délégué a su démontrer que les demandeurs avaient pu, aux vues des circonstances, être exposés aux contaminations.

Les exemples de dossiers acceptés par le CIVEN par descriptif des faits représentent 90 % des réussites.

À cela il faut ajouter certains dossiers irrecevables qui pourtant, par la négociation ont été examinés et acceptés par le CIVEN.

Enfin, le plus incontournable dans l'évocation des faits et situation au cas par cas, c'est que le CIVEN ne peut prendre de décision de rejet qu'à partir du moment où il peut établir l'absence d'exposition. Autrement dit, tout l'art consiste pendant l'audience, à démontrer le contraire ou simplement à instiller le doute.

CONCLUSIONS

L'importance pour les demandeurs d'être représentés lors du débat contradictoire devant le CIVEN n'est plus à être démontré :

Dossier représenté par l'AVEN = 70% de chance d'être indemnisé.

A noter que si le CIVEN refuse une indemnité, il y a 80% de chance supplémentaires d'être accepté par la justice grâce aux précieux arguments juridiques de nos avocats.

Dossier représenté seul sans accompagnement = 80% de chance d'être refusé.

N'hésitez pas, en cas de doute, à solliciter l'AVEN pour déposer un dossier, même s'il vous semble que la maladie bien que répertoriée dans la liste de la Loi, ne peut pas provenir des essais nucléaires. L'AVEN s'est battue pour qu'une loi indemnise, **c'est un droit qu'il faut appliquer**, ne serait-ce qu'en mémoire de nos défunts.

Jean-Luc SANS



Nous rappelons aux **membres de l'AVEN**, le bénéfice d'un suivi médical post professionnel renforcé pris en charge par la **C.P.A.M.**, en application de l'article **D.461-23** du **code de la sécurité sociale**.

« La personne qui au cours de son activité de salarié a été exposée à des agents cancérogènes figurant dans les tableaux visés à l'article L 461-2 du code de la sécurité sociale, peut demander, si elle est inactive, demandeur d'emploi ou retraitée, à bénéficier **d'une surveillance médicale** post-professionnelle, **tous les deux ans**, prise en charge par la Caisse Primaire d'Assurances Maladie ».

Pour ce faire adresser à votre CPAM : Une copie de vos états de services- Une copie du compte rendu du CCSCEN du 11 février 2019, en mentionnant les coordonnées de votre Médecin traitant.

En cas de difficulté, merci de vous adresser à l'AVEN, qui vous donnera tous les éléments pour recevoir le protocole d'accord.

La retraite du combattant

Désormais on ne parle plus de (retraite du combattant) mais « **d'allocation de reconnaissance du combattant** ». Ce changement de nom a été acté par le décret n° 2023-534 du 29 juin 2023 modifiant diverses dispositions intéressant la défense nationale, publié au JORF du 30 juin 2023.

Ce changement d'appellation est purement formel et ne modifie en aucune façon les conditions d'attribution (être au préalable titulaire de la carte du combattant) ni le montant de cette prestation (812€76).

Cette prestation annuelle, non réversible et cumulable avec la ou les pensions que le titulaire pourrait percevoir à un titre quelconque. Elle est et resta incessible et insaisissable. Elle n'entre pas en ligne de compte pour le calcul des sommes passibles de l'impôt sur le revenu, ni pour la détermination des droits à l'aide sociale de l'ancien combattant. Elle reste payée semestriellement. Enfin seul le titulaire de la carte du combattant peut solliciter l'allocation de reconnaissance du combattant. Elle ne peut être accordée à titre posthume et son versement prend fin avec le décès du bénéficiaire (pas de réversion à la veuve). Source ONaCVG

Alain LEPOINT



CONGRÈS DES 4 ET 5 NOVEMBRE 2023 ST QUAY-PORTRIEUX



Les bretons ont eu le privilège d'accueillir le Congrès et l'Assemblée Générale de l'AVEN 2023.

Malgré les tempêtes Ciaran et Frédéric, plus de 170 personnes ont assisté à cet événement qui ne s'était pas déroulé dans cette région depuis **18 ans** ! la dernière fois c'était à St Malo en 2005.

27 porte-drapeaux étaient au rendez-vous pour la cérémonie au monument aux morts de St Quay Portrieux. Les plus jeunes d'entre eux n'avaient que 13 ans. C'est une volonté de l'AVEN de s'inscrire dans le devoir de mémoire afin de transmettre nos valeurs et nos expériences. Et je compte sur vous pour faire de même dans vos régions.

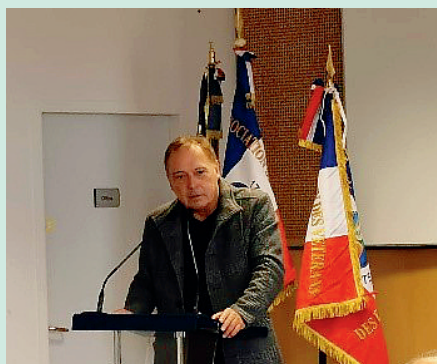
Quelques invités et une quinzaine de vétérans ont dû annuler leur participation mais le congrès a pu se tenir sans ambages.

INVITÉS ET INTERVENANTS

Thierry SIMELIERE,
Maire de St Quay Portrieux,
Annie LE HOUEROU,
Sénatrice des Côtes d'Armor,
Cécile LABRUNIE, Avocate
cabinet TTLA et Associés PARIS
Florent DE VATHAIRE,
René REY, vétéran - Sahara
Manon TETARD, étudiante en histoire
Michel ARAKINO, membre de
l'association Mururoa et Tatou à
TAHITI



Représentants des associations
patriotiques :
UNC, FNACA, les cadets de la
protection civile.



Thierry SIMELIERE, Maire de St QUAY PORTRIEUX

Monsieur le Maire de St Saint Quay Portrieux Thierry SIMILIERE prend la parole et parle du Mémorial de St Quay et son devoir de mémoire. IL nous parle des problèmes de lien de causalité et de la solidarité en tant que médecin lui-même. Il remercie les congressistes pour l'honneur fait à la commune par notre présence.

M Patrick ALLIX UNC explique et donne ses raisons aux divers soutiens aux vétérans. Solidarité, Reconnaissance, Mémoire et Soutien à vous tous. L'UNC est un porteur de reconnaissance et rend hommage à tous, c'est aussi un témoignage vivant



Mr. Joseph GOT, représentant la **FNACA** (le Président Gérard Darmanin excusé) Cette association compte environ 6000 adhérents dont 30% sont des femmes ou veuves. Restons unis dans le combat pour défendre nos droits légitimes.

La parole est donnée à **Michel ARAKINO** (Polynésien). Il apporte des news des îles, où les citoyens ont servi la France. Les Polynésiens ont suivi le même combat. Il parle du projet D'Hao développé par le Président MACRON.

Madame la Sénatrice des Côtes d'Armor, Annie LE HOUEROU.



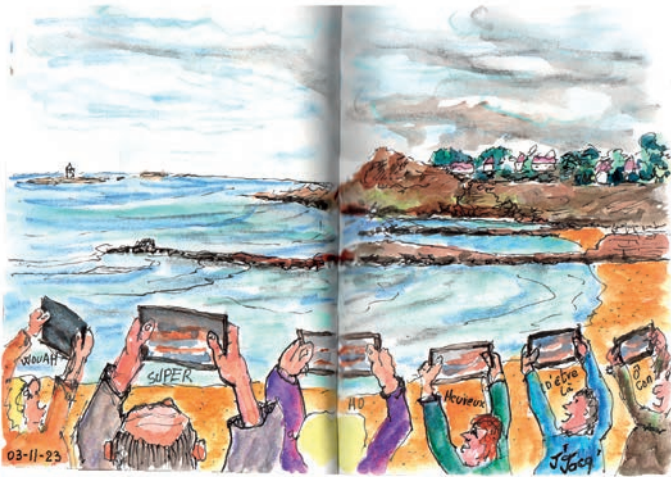
Question posée au gouvernement. Elle attire l'attention de Mr. Le Ministre des armées au sujet de la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires. Elle souhaiterait connaître les dates des prochaines réunions.

REMISE DE MÉDAILLES par Madame la sénatrice, Annie LE HOUEROU

Bravo aux récipiendaires :

Christian CLUZEL
Christian LEROY
Jean-Marie BERNARD
Jean-Louis MARCEL
Jean-François LESCOAT
Alphonse HEURTEL





Les congressistes sous le charme de Saint Quay-Portrieux



Le Professeur **Florent DE VATHAIRE** fait le point sur les maladies radio induites et les victimes par ricochet et anxiété. Avec projection de diapos, études épidémiologiques réalisées avec L'INSERM, en Polynésie depuis plus de 10 ans. Étude financée par des institutions comme EDF ou autres, dont 34% de l'Europe.

Professeur Devathaire



Mme Cécile LABRUNIE intervient au sujet de ses interventions auprès des divers tribunaux. Il y a encore des dossiers contentieux en cours. La mémoire est faillible, ne pas hésiter à témoigner. Des actions contre l'état sont engagées pour obtenir la réparation des préjudices par ricochet, devant les tribunaux administratifs. Un oubli très injuste dans la Loi Morin. Le temps des tribunaux n'est pas le temps des vétérans et le temps presse.

Cécile LABRUNIE, Avocate - Cabinet TTL et Associés, Paris



Intervention de **J. Luc SANS** délégué auprès du CIVEN pour l'AVEN : Son constat : La commission consultative ne s'est pas tenue depuis 2021 alors qu'elle doit se réunir une fois par an !

Autre constat, entre 2015 et le 31.12.2022 il a représenté au nom des vétérans membres de l'AVEN 315 dossiers dont 220 ont été acceptés, soit un taux de réussite de 70%.

Jean-Luc SANS
Intervention sur le CIVEN



René REY présente les essais nucléaires au Sahara. C'est Le 18 Octobre 1965 qu'a été créé le CEA. Les sites étaient à environ 1 700 Km, plus ou moins d'Alger. Les consignes de sécurité datent du 4 février 1960 (se retourner, mettre des lunettes noires, mains sur le visage). Le sable est vitrifié après les tirs et le souffle a creusé un cratère. René relate

l'historique des installations et des services sur sites avec moult diapositives.

René REY

Dans cette terre de marins, il était important de ne pas oublier les vétérans du SAHARA, les premiers à avoir subi les conséquences des essais. Un hommage leur a été rendu à travers un exposé présenté par un vétéran et une étudiante...

Intervention de Manon TETARD, elle nous explique

son parcours universitaire. Son parcours l'a mené par passion à s'intéresser aux vétérans des essais nucléaires. Son devoir de mémoire et ses objectifs, ses recherches, sont en rapport avec l'AVEN Midi-Pyrénées et en particulier les régiments du 620 et 621^e GAS (Groupement des Armes Spéciales) et le 11^e RGS (Régiment du Génie Saharien) au Sahara et Armée de l'Air, en accord avec René Rey



Moment d'émotion : retrouvailles de deux amis
Jean-Paul BOURDIN et **Michel ARAKINO**



Quelques bénévoles chargés de l'organisation du congrès

Toujours ravis de se revoir lors des AG de l'AVEN

RAPPORT MORAL

Compte rendu d'activité 2022-2023

En 2022/2023, suite à notre congrès et assemblée générale d'Alès, les actions menées pour la reconnaissance de tous nos vétérans auront été intenses.

Actions auprès des autorités

Le sujet principal de cette année étant la reconnaissance des Victimes par Ricochet. Bon nombre d'actions ont été menées auprès de nos parlementaires afin d'évoquer ce sujet récurrent avec les ayants droits qui peuvent exprimer leur ressenti. Plusieurs de nos parlementaires ont déposé une question écrite au gouvernement et les réponses tardives ne sont pas à la hauteur de nos attentes.

Commission de suivi

Les différentes démarches ont été relancées avec la FNOM et les associations Polynésiennes auprès du ministre de la santé afin qu'il convoque la commission de suivi pour l'élargissement de la liste des maladies radio induites, notamment la prise en compte :

- 1/ cancer du Pharynx
- 2/ cancer de la Prostate précoce
- 3/ cancer du Pancréas
- 4/ maladies du muscle cardiaque et cardiovasculaires.

Plusieurs relances sont restées sans suite malgré l'intervention dernièrement du président de la commission des Lois au SENAT, Mr François Noel Buffet, que Jean-Louis CAMUZAT a rencontré personnellement afin d'évoquer ce sujet.

Action descendance

La transmission à notre descendance, est indiscutablement une préoccupation de tous nos vétérans.

Environ 200 dossiers à ce jour nous ont été retournés ce que personnellement je trouve trop peu. Il faut impérativement que tous nos vétérans se mobilisent et fassent remplir ce questionnaire à leurs enfants voire petits enfants en cas de suspicion de pathologies ou malformations.

Le questionnaire de santé est téléchargeable via notre site www.aven.org ou peut vous être transmis par l'intermédiaire de vos responsables régionaux.

Se référant sur l'étude du Dr VALATZ, ces questionnaires, nous permettent d'avoir la certitude de notre transmission à notre descendance. Certes, cette étude n'a aucune valeur scientifique mais à au moins le mérite d'exister et de pouvoir être étudiée.

Actions diverses

S'inscrivant pleinement dans un devoir de mémoire, le ravivage de la Flamme sous l'arc de triomphe est toujours un moment fort et suivi par de plus en plus de nos vétérans.

Des démarches sont en cours afin de demander la reconnaissance du 02 juillet, journée des vétérans des essais nucléaires Français.

Une initiative saluée par Mr Gérald DARMANIN dont nous sommes en attente d'acceptation.

Conformément aux ambitions de l'AVEN nous continuons aussi de réclamer à ce que nous, vétérans des Essais Nucléaires soient classés comme anciens combattant ou OPEX afin que nous puissions réclamer le titre de reconnaissance de la nation.

Actions avec les partenaires

L'AVEN et la FNOM représentés par notre Président JL Camuzat et J. Luc Moreau pour la FNOM ont participé à la mise en place de la commission d'ouverture des archives sur les conséquences de essais nucléaires en Polynésie en présence de Mme G DARRIEUSSECQ et Edouard FRITCH président de la Polynésie selon la volonté du président de la République. Ces archives déclassifiées sont consultables sur le site « Mémoire des Hommes » « Essais Nucléaires ».

Rapprochement aussi avec les associations Polynésiennes afin d'entamer des actions communes.

Actions dans les médias

Plusieurs actions, reportages, articles presse ont été réalisés cette année.

L'AVEN continue à soutenir et accompagner de jeunes étudiants qui travaillent leurs thèses ou mémoires sur les « Essais Nucléaires Français » afin à travers nos témoignages.

Siège

Myriam, notre secrétaire ayant fait valoir ses droits à la retraite, une réelle réflexion a été mise à l'ordre du jour de notre conseil d'administration en juin dernier. Le siège de LYON étant isolé, il n'était pas possible de recruter une nouvelle secrétaire sur place et de la laisser seule. Le CA a décidé de déplacer les archives dans un Box sécurisé et d'employer une secrétaire à temps partiel en télétravail. Une nouvelle organisation se met en place depuis septembre.

De plus, le bail de notre siège rue de la Favorite devant se terminer en fin d'année 2024 ce dernier ne sera pas renouvelé. La mise en place de notre nouveau logiciel nous permettra de mieux gérer les appels de cotisations, les envois de notre revue trimestrielle, et de répondre aux exigences de la CNIL : à savoir un fichier sécurisé.

Le but de cette organisation est de faciliter le travail des bénévoles : membres du CA et responsables dans les départements.

La Boutique

Elle est tenue par Mme Ghislaine Moutonneau qui gère les stocks (livres, goodies, etc.) et toutes les expéditions provenant des achats en ligne ou autres.

Alain LEPOINT

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2022

Le bilan 2022 fait apparaître un excédent de 10 749 euros.

Notre association enregistre tout au long de l'année de nouveaux adhérents, le nombre reste stable. Plus de 3000 adhérents sont à jour de leur cotisation, et l'association en compte plus de 5000.

Si la trésorerie est saine, il est important d'anticiper l'avenir en limitant les dépenses.

En 2023, l'organisation du siège entame un changement notable avec le départ en retraite de notre secrétaire.

Une réflexion a été engagée avec les membres du CA pour mettre en place une nouvelle organisation.

Etant trop loin du siège et faute de responsables sur le secteur de LYON, le recrutement d'une nouvelle secrétaire sur place a été abandonné.

Une secrétaire en télétravail a été recrutée depuis le 1er septembre 2023 pour assurer le secrétariat du siège et la tenue de la comptabilité.

En 2024, les archives de LYON seront déménagées pour être stockées dans un box accessible à plusieurs membres du CA. Le logement sera rendu au propriétaire et une nouvelle organisation sera mise en place.

Cette nouvelle organisation moins onéreuse permettra de diminuer les dépenses : loyer moins cher, déplacements moins nombreux au siège, etc.

Des informations complémentaires au fur et à mesure des changements vous seront communiquées par l'intermédiaire des responsables départementaux et régionaux ainsi qu'à travers le journal.

A l'issue de la présentation du rapport financier, Jean-Michel SANTERRE, membre du CA et Adrien MULLER, contrôleur aux comptes, ont demandé l'approbation des comptes à l'assemblée.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité.

BILAN 2022			
DEPENSES		RECETTES	
FOURNITURE ADMINISTRATIVES ET ENTRETIEN	3 160 €	COTISATIONS	89 811 €
MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	6 499 €	DONS INDEMNISATIONS	30 242 €
BUREAUTIQUE-PHOTOCOPIEUR	2 394 €	AUTRE DONS	1 970 €
ACHATS BOUTIQUE et MEDAILLES	4 795 €	AUTRES RECETTES	5 396 €
LOGICIEL	3 261 €	SUBVENTIONS	425 €
LOCAL (loyer-edf-assurance)	12 298 €	BOUTIQUE ET MEDAILLES	5 360 €
AFFRANCHISSEMENTS Y COMPRIS JOURNAL	12 758 €	INTERETS	1 046 €
COURRIER-TELEPHONE-FIBRE	1 715 €	PARTICIPATIONS	8 545 €
IMPRIMERIE	6 650 €		
FRAIS DEPLACEMENT	18 255 €		
MASSE SALARIALE	38 708 €		
FRAIS CIVEN	9 269 €		
REUNIONS DEPARTEMENTALES ET AG	9 929 €		
COTISATIONS EXTERIEURES et ABONNEMENTS	1 712 €		
FRAIS BANCAIRES	643 €		
TOTAL	132 046 €	TOTAL	142 795 €
SOLDE	10 749 €		

BUDGET PREVISIONNEL 2023			
DEPENSES		RECETTES	
FOURNITURE ADMINISTRATIVES ET ENTRETIEN	2 500 €	COTISATIONS	84 500 €
MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	3 000 €	DONS	30 000 €
BUREAUTIQUE-PHOTOCOPIEUR	3 000 €	AUTRES RECETTES	1 200 €
ACHATS BOUTIQUE	3 000 €	SUBVENTIONS	500 €
LOCAL (loyer-edf-assurance)	12 500 €	BOUTIQUE	2 000 €
COURRIER-TELEPHONE-FIBRE	12 000 €	MEDAILLES	1 000 €
IMPRIMERIE	6 000 €	INTERETS	1 000 €
LOCATIONS SALLES	2 000 €		
FRAIS DEPLACEMENT	14 000 €		
MASSE SALARIALE	32 000 €		
FRAIS CIVEN	11 000 €		
ASSEMBLEE GENERALE	6 000 €		
FRAIS REUNIONS BUREAU ET CA	5 000 €		
COTISATIONS EXTERIEURES et ABONNEMENTS	1 500 €		
LOGICIEL	6 000 €		
FRAIS BANCAIRES	700 €		
TOTAL	120 200 €	TOTAL	120 200 €

ELECTION DES MEMBRES DU CA

Une seule candidature cette année de Madame Annie PATABES
Le bureau de vote était présidé par Christian Coulon



Résultat :

Votants 172 -Nuls 17- Contre 12 pour 143, Annie PATABES est élue au Conseil d'Administration.

Après les questions diverses, Jean-Louis CAMUZAT adresse ses remerciements à notre ancienne secrétaire dévouée, ayant fait valoir ses droits à la retraite. Des souvenirs lui sont remis à cette occasion et de nombreux applaudissements pour le travail fait au cours de ces 15 années au siège de l'AVEN.

Il remercie également Jean-Claude HERVIEUX, bénévole et trésorier de l'AVEN de 2001 à 2015, pour tout le travail et les services rendus au siège à LYON.

Remerciements également du Président à l'attention de Françoise Grellier pour l'organisation de ce congrès et de cette AG à St QUAY PORTRIEUX.

Présentation de la nouvelle secrétaire Béatrice Gaillard., qui est en fonction depuis le 1er septembre dernier.

Clôture de l'Assemblée Générale :

Jean-Louis CAMUZAT remercie tous les participants et annonce qu'il démissionne de la présidence de l'association pour des raisons personnelles.

Un grand merci à tous les participants et aux intervenants.

Ce rassemblement permet à chacun d'être informé sur l'évolution de notre combat mais aussi de retrouver des amis, de passer quelques bons moments de convivialité. A l'année prochaine ...



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 NOVEMBRE 2023



Le CA s'est réuni le 5 novembre après-midi après l'Assemblée Générale. La réunion est ouverte par Jean Louis CAMUZAT. Il confirme sa démission de la présidence du CA et procède à l'élection d'un nouveau bureau.

Résultat du vote (Présidence de l'AVEN) candidats : F. Grellier et J. Paul Bourdin. Après avoir développé leurs projets respectifs, il peut être procédé au vote.

Résultat 14 votants- F. Grellier 11 voix - J. Paul Bourdin 2 voix-1 abstention. Françoise Grellier est élue Présidente de l'AVEN.

Madame Hélène LAVOINE accepte de reprendre la trésorerie

Et Monsieur Alain LEPOINT reste secrétaire du CA.

Différentes tâches et commissions sont attribuées à l'ensemble des membres du conseil d'administration afin de gérer au mieux nos revendications.

LE COIN DE LA TRÉSORIÈRE

Le montant de la cotisation 2024 reste inchangée. Vous recevrez un appel à cotisation à partir de janvier 2024.(vétérans : 40€, couple : 60€, veuve : 30€).

Si vous souhaitez faire un don avant la fin d'année, vous pouvez toujours envoyer votre chèque au siège : AVEN, 44 A rue de la Favorite, 69005 LYON

Les dons sont déductibles de votre revenu imposable à hauteur de 66% selon la Loi de Finances.

Hélène LAVOINE

RGPD

Si vous n'avez pas complété le document ci-dessous, pour nous autoriser à vous écrire par courrier, par mail, merci de le compléter et de l'envoyer par mail à

beatrice56aven@gmail.com

ou par courrier à : **Françoise GRELLIER, 8 rue Bougainville, 22000 SAINT BRIEUC**



N° ADHERENT :

Je soussigné (e),

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

COURRIEL :

<ul style="list-style-type: none">• Accepte de recevoir les courriers par voie postale de l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires (AVEN) :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none">• Accepte de recevoir le journal IA ORANA :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none">• Accepte de recevoir les informations par mails de l'AVEN (AVEN INFO) :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

A, le

Signature de l'adhérent (obligatoire)

14 Septembre 1974, jour J pour le tir Verseau

S/Lieutenant, pilote de Vautour, j'étais volontaire pour renforcer les équipages de l'escadron Loire à Hao pour cette dernière campagne de tir aérien. Depuis 6 semaines, le vol quotidien en équipage et machine constitués nous a entraîné aux **procédures spécifiques de protection** ; je ne m'étonne donc plus de l'allumage systématique des 2 lampes feu réacteur.

Ce jour-là, pas d'effets personnels, combinaison orange, patagias, sur bottes et gants vinyle pour traverser la piste « chaude » et se mettre en alerte dans l'avion.

« Zzzzzzz a franchi le Rubicon » c'était le code pour la mise en route, la bombe avait explosé, notre mission qui consistait à **prélever des poussières radioactives** dans un bidon spécial sous le nuage pouvait donc commencer.

Notre seule protection dans l'avion est de garder une **surpression cabine autonome** par des bouteilles d'air. Justement ce jour-là, la 1ère bouteille s'est vidée plus rapidement que prévu, certainement à cause d'**une fuite au joint de verrière**. Après concertation avec mon navigateur, nous décidons de poursuivre la mission en l'écourtant.

La cible est visible depuis longtemps, un énorme nuage qui s'étale bien au-dessus de la tropopause (15000m) et du plafond du Vautour. Je suis déçu par sa couleur gris jaunâtre qui fait vraiment sale.

En contact radio intermittent car **les liaisons sont perturbées avec le croiseur De Grasse, entre H+1h et H+1h30 nous effectuons 5 passages dans le pied du nuage** en transmettant les données (position aeradix).

Au retour il apparaît que la réserve d'air comprimé ne suffira pas pour assurer notre sécurité au sol pendant les opérations de démontage des filtres de prélèvement. Il faut donc appliquer la procédure de secours qui consiste à **ouvrir l'écope d'air extérieur** pour regonfler la cabine.



Au parking **les mécaniciens nous accueillent de loin en tenue de protection complète**, réacteurs coupés, la cabine toujours pressurisée, on se prépare à la sortie en mettant le masque Fermez spécialement conditionné par le SMSR et la cagoule. Après intervention des équipes du CEA les mécaniciens approchent les échelles et au top on ouvre trappe et verrière. En descendant **le filtre du masque tombe à terre**, il n'avait pas été vissé !!! C'est donc rapidement et sans respirer que je me suis éloigné de l'avion pour rejoindre le centre de décontamination.

Après un déshabillage complet contrôle au compteur Geiger, passage à la douche, **recontrôle et redouche car je crépitais toujours au genou droit**. Ensuite direction l'infirmerie pour divers examens, spectrométrie, analyse de sang et urine, relevé du dosimètre 7,9 milli sievert dont je n'aurais connaissance que 10 ans plus tard.

En 1981 j'ai failli perdre mon aptitude pilote de chasse et bien plus encore à cause d'**une tumeur osseuse au genou droit**.... Mais ceci est une autre histoire !!!

Cdt Michel Picard.



NE LÂCHONS PAS LA BARRE ET GARDONS LE CAP !

Plusieurs témoignages très encourageants nous sont parvenus de la part de vétérans soucieux de laisser **une mémoire pour la postérité**, mais pas que.

Une attention particulière porte sur l'intérêt unanime porté aux libres propos qui rompent avec l'information formatée qui nous est trop souvent délivrée dans les médias. La diversité et la qualité des auteurs est aussi un gage d'ouverture et assure une grande variété de sujets et d'angles d'approche, et notamment de **votre vécu**.

Votre bulletin confirme ainsi chaque trimestre son rejet de tout choix idéologique politiques et partisan, même si chaque auteur reste responsable de ses écrits.

Ces **témoignages sont tout à fait libres** de toute pression extérieure ; en effet, il convient de rappeler que notre association est indépendante puisqu'elle ne reçoit aucune aide financière des autorités. Notre vocation à soutenir nos vétérans en particulier grâce à vos publications, s'est ainsi concrétisée puisque ce sont **de vraies pépites pour l'histoire** des essais nucléaires. Merci pour votre participation, nous allons continuer à faire preuve de résilience et soyez assurés qu'avec votre soutien le Conseil d'Administration ne lâchera pas la barre et **gardera le cap !**

Alain

TÉMOIGNAGE DE JEAN-PIERRE LAUDÉ

Mécanicien de bord en Polynésie

J'ai été à deux reprises affecté à l'escadrille 27S dotée d'hélicoptères Super Frelon" basés à Hao, de mars 1968 à mars 1969, puis de 10 mars 1971 au 9 novembre 1972. Le premier séjour comme électricien d'équipement, et le second séjour comme mécanicien de bord.

Les Super Frelon devaient remplacer les hydravions "Catalina" pour l'assurer le ravitaillement des atolls autour de Mururoa et les **évacuations sanitaires** à la demande. L'avantage de l'hélicoptère est de pouvoir se poser un peu partout sur les atolls. Son inconvénient est son autonomie limitée (4h30 de vol).

L'une de ces missions était, après un tir nucléaire, de **recupérer les têtes des ogives** lancées dans le nuage atomique par les avions "Vautour" et de les déposer sur l'atoll de FANGATAUFA. Puis ces prélèvements étaient transférés à HAO, puis en métropole.

L'équipage du super frelon était composé de 4 personnes : **1 Pilote, 1 copilote, et 2 mécaniciens** de bord. Le premier en charge de la conduite motrice et l'autre dans le cargo pour assurer la maintenance et le guidage pendant le chalutage des têtes.

Le 24 aout 1968, lors du tir "CANOPUS", deux Super Frelons étaient engagés pour récupérer les têtes d'ogive. L'altitude de chalutage était de 140 pieds, car en dessous la radioactivité dégagée était trop importante. Opération délicate, nous devions **capturer le plus vite possible les têtes d'ogives** pour les déposer sur l'atoll de FANGATAUFA afin de limiter les temps d'irradiation des navigants. Les chaluts étaient déposés sur l'atoll.



Le 30 juin 1972 une demi-heure après le tir "Titania", la mission était de se rendre au "blockhaus" sur l'atoll de MURUROA au point de "Dindon" pour récupérer les films de l'explosion. Bien sûr à notre retour selon les missions, **les hélicoptères étaient contaminés**, et dès notre retour à HAO, ils allaient se faire lessiver dans l'endroit prévu pour cela. **L'eau qui s'en écoulait lors du lavage partait directement à la mer.** Notre équipement lors des tirs était : une combinaison rouge SMSR, des chaussures néoprène, un masque, des lunettes solaires, une visière, des gants, un laryngophone à la place du micro classique, un stylo dosimètre sur le bras, maille West.

Au retour de mission, passage dans un sas de décontamination où tous nos vêtements partaient dans des sacs poubelle, puis douche avec savon spécial, nouveau contrôle et parfois nouvelle douche, pour retrouver un niveau acceptable.

Autres missions attribuées au Super Frelon : Évacuations sanitaires et de ravitaillement :

Tous les 15 jours nous ravitaillions les atolls de REAO, TEMATANGI, TUREIA entre autres en nourritures et matériels divers et de déplacement du personnel des atolls vers MURUROA. Il était fréquent que pendant ces circuits que nous effectuions des « EVASAN ».

Jean-Pierre LAUDE

TÉMOIGNAGE D'ALBERT PELLETIER DU 01 (AIN)



Après mes recherches, « perdu de vue », **je témoigne de souvenirs fort** où j'étais en Polynésie sur l'atoll de Mururoa, en tant qu'appelé.

Nous logions dans un baraquement couvert en tôles à la **D.P de Muru**. Sur le côté existait une citerne d'eau à ciel ouvert, posée sur des troncs de cocotiers. Elle alimentait 6 robinets

d'un lavoir très spartiate où nous faisons notre lessive quotidienne.

Le dimanche vers 10 heures, il n'y avait plus d'eau. Elle était alimentée par de l'eau qui était désalinisée (production très marginale) et de pluies, **elle servait à tout faire y compris pour nous désaltérer**. Lorsque la citerne était nettoyée des feuilles de cocotiers et des rats en étaient extrait. Heureusement nous étions tous vaccinés TABDT, fièvre jaune et malaria. C'était le top...

A. PELLETIER



Il y a l'incandescence de l'aube lorsque le soleil à l'horizon amorce sa course et puis la flamboyance crépusculaire lorsqu'il disparaît comme englouti par la mer. Entre ces deux événements intangibles qui règlent notre existence on rencontre parfois des moments exceptionnels où l'incandescence et la flamboyance peuvent survenir au même instant au cours de cette même journée, comme un deuxième soleil qui serait créé par la seule volonté (folie) des hommes au point zéro, à l'instant T.

Le point zéro c'est le lagon de Moruroa, l'instant T c'est, après le décompte égrené par les haut-parleurs le moment du déclenchement de l'apocalypse nucléaire.

Précédé **d'un flash** plus aveuglant que celui de l'éclair orageux, le grondement monstrueux, beaucoup plus fort que celui du tonnerre est accompagné **d'un souffle** et **d'une onde de choc** qui viennent comprimer les tympans et bousculer les corps. Quelques instants plus tard c'est le spectacle à la fois terrifiant et fascinant d'une formation nuageuse quasi instantanée émergeant du lagon, traversant **un anneau torique de vapeur d'eau**, montant verticalement en colonne puis s'étalant mollement au sommet en une masse gigantesque. Les teintes d'une délicate couleur rose orangée avec des nuances saumonées, ont été précédées par l'outrance d'un feu rouge vif.

Un peu plus tard c'est la dispersion des nuages sous la forme d'innocents cumulus comme ceux que l'on voit les jours de beau temps...

Entre temps nous avons vu et entendu **les deux Vautours** qui, partis de la base de HAO **sont venus pénétrer le nuage radioactif** comme deux flèches hurlantes en lançant des roquettes de prélèvement qui retomberont en mer accrochées à un parachute. L'hélicoptère décollant du T.C.D. Orage larguera puis repêchera des plongeurs pour les récupérer.

Je suis installé sur le pont **du bâtiment base Moselle**, l'ancien paquebot Charles de Foucauld de l'ancienne ligne desservant l'ancienne A.O.F. Adjudant de la Poste aux Armées, pour l'instant désœuvré, j'assiste en spectateur intéressé à ces activités extraordinaires. Nous sommes dans le Pacifique à quelques dizaines de kilomètres de MORUROA en juillet 1968 et je viens d'assister au tir d'une bombe atomique.

C'est une bombe aérienne, elle a été tirée alors qu'elle **était suspendue à un ballon captif** fixé à une barge dans le lagon.

Ce joli ballon de couleur jaune vif et de forme oblongue qui possède un empennage à trois dérives trônait au dessus de l'atoll. C'est sous cet engin que la bombe a été positionnée dans une nacelle. Amené au milieu du lagon par un E.D.I.C., puis accroché à une barge **il disparaîtra dans l'incandescence de la fission nucléaire**.

Tout autour de nous, de loin en loin, nous apercevons l'armada des bateaux de la Royale qui va du remorqueur aux avisos, en passant par les ravitailleurs, les gabarres, les bateaux de débarquement, les porteurs de chalands, les vedettes, un navire hôpital et **le croiseur de Grasse**, navire

amiral de cette flotte hétéroclite ; il a la particularité de porter sur le pont une haute tour de télécommunications dont la forme pyramidale dépasse largement les superstructures du bâtiment. C'est de ce croiseur que partent les ordres de l'amiral déclenchant le feu cataclysmique.

Au large **le porte-avions Clémenceau assure la surveillance** des abords. A l'aide de ses avions régulièrement catapultés il surveille et identifie **les chalutiers à la curiosité impertinente** qui gravitent dans les parages.

Quelques heures plus tard nous regagnons notre île ; franchissant la passe à la queue leu leu les bâtiments traversent le lagon et nous revenons nous amarrer à quai. **La boucle est bouclée**, retour au point de départ. Cet événement auquel je viens d'assister se répètera cinq fois au cours de la campagne 1968 : 3 bombes A et 2 bombes H dont l'une dépassera les 2,6 mégatonnes, la plus puissante de toutes les bombes tirées par la France.

Je regarde les hommes autour de moi. Certains sont surexcités, d'autres plus calmes paraissent pensifs. Je suis de ceux-là. **Encore secoué par la violence de l'évènement** je n'arrive pas à mettre de l'ordre dans mes idées : considérations morales, philosophiques, militaires, sécuritaires, pratiques, sanitaires, tout ça se télescope dans mon esprit et même à ce jour je n'ai pas su démêler l'écheveau de ces sentiments parfois contradictoires qui auraient pu me permettre d'approuver ou de contester l'utilité de ce qu'on appelle aujourd'hui la force de dissuasion...

Un demi-siècle plus tard j'ai dû, pour des raisons médicales m'intéresser à mes états de service. **Le livret militaire** mentionnait bien les 4 ans que j'avais passés en Polynésie mais ce séjour se serait passé à PAPEETE. Il était **lisse comme une toile cirée** sur laquelle aurait pu glisser un pet de haricot !

En réalité j'avais passé 23 mois sur les sites de HAO, MORUROA et FANGATAUFA au cours de multiples affectations.

Lorsque **la grande muette cultive le secret** on se retrouve face à un mur presque infranchissable.

J'ai dû batailler fort avec l'administration en reconstituant ligne après ligne mes états de service à l'aide de mes archives personnelles, j'ai finalement pu obtenir gain de cause, la vérité historique a été rétablie, et pour enfoncer le clou j'ai eu l'outrecuidance de réclamer, d'obtenir la décoration à laquelle j'avais légitimement droit et de me faire décorer au cours d'une cérémonie publique.

Mes souvenirs avaient refait surface et j'ai écrit presque malgré moi un recueil d'anecdotes qui concernent une partie de mon séjour là-bas « Le facteur de FANGATAUFA », dégât collatéral d'une saine colère, témoignage d'un Candide au cœur de cette gigantesque entreprise de destruction massive.

Raymond GARCIA
Ancien a/c de la Poste aux Armées

DÉCISIONS DU CA DU 5 NOVEMBRE 2023

TARIFS APPLIQUÉS PAR L'AVEN

Pas de changement sur le montant de la cotisation (voir coin de la trésorière)

A noter :

- La cotisation ne sera plus majorée de 10 € lors d'une primo-adhésion.
- Le montant payé par carte bancaire sur internet ne sera plus majoré de 1 €.
- La cotisation est versée par année civile et non par date anniversaire. Si un vétérán adhère en septembre, elle est valable pour l'année en cours et il devra payer sa cotisation l'année suivante de préférence dans le premier semestre.
Seuls les nouveaux adhérents de décembre pourront considérer que leurs cotisations couvrent l'année N+1.
- Les prélèvements SEPA seront toujours proposés : Annuels, trimestriels, mensuels, et sur 10 mois. Attention toutefois **aux doubles paiements**, certains oublient que la cotisation va être prélevée l'année suivante et envoient un chèque.

DOSSIERS JURIDIQUES

Lorsqu'un vétérán adhère pour obtenir et déposer immédiatement un dossier d'indemnisation, une somme de **150 €** lui sera demandée en plus de la cotisation de 40 €. Cette somme peut être versée en plusieurs fois.

Social : Si le vétérán ou son représentant (veuve), rencontre des difficultés financières, le responsable des référents juridiques en concertation avec la trésorière pourront prendre la décision de diminuer cette somme.

Il n'y a plus lieu de demander des carnets de timbres lors du dépôt du dossier.

Ces modifications ont été prises afin d'uniformiser les pratiques. Ces tarifs sont applicables dans tous les départements depuis le 5 novembre 2023.

Françoise GRELLIER
Présidente de l'AVEN

LES VICTIMES PAR RICOCHET

En décembre 2022, Jean-Louis CAMUZAT vous exposait le problème des indemnisations des familles proches : « *Si la loi Morin du 5 janvier 2010 permet à tous nos vétérans (Sahariens et Polynésiens) de demander réparation en constituant une demande d'indemnisation auprès de nos référents juridiques, elle en exclut totalement les « Victimes par Ricochet » : les veuves, les enfants et ayants-droits.*

En effet, la maladie ou la disparition d'un époux ou d'un père bouleverse totalement la vie familiale et l'avenir des proches (projets de couple, travail ou études des enfants, par exemple).

Ce nouveau combat que je souhaite mener avec vous auprès du ministère des armées et du gouvernement n'est que « JUSTICE » et permettra d'inscrire dans la loi Morin ce manquement afin de pouvoir obtenir une réparation intégrale des préjudices. »

Le 22 novembre 2022, M. Didier LE GAC, député du Finistère, attire l'attention de M. le Ministre des Armées sur l'indemnisation des préjudices personnels subis par ricochet par les ayants droit des victimes des essais nucléaires français.

Réponse du Ministre : « Les proches de la victime directe ayant été exposée à des rayonnements ionisants ne peuvent cependant pas mobiliser ce dispositif (du CIVEN) en vue d'obtenir l'indemnisation de leurs préjudices propres ou « par ricochet » (préjudice d'affection, préjudice d'accompagnement, préjudice économique). Il leur est néanmoins possible de solliciter une réparation selon les règles de droit commun, comme l'a jugé la Cour administrative d'appel de Paris par un arrêt du 30 décembre 2021, à condition de démontrer l'existence d'un lien de causalité direct et certain entre la pathologie ayant entraîné le décès de la victime et son exposition aux essais nucléaires. »

DECISIONS DEFAVORABLES DES TRIBUNAUX

TA de Strasbourg 3 jugements rendus le **10 novembre 2023 :**

« Le tribunal a suivi l'avis du rapporteur public en jugeant que les demandes étaient « prescrites », sans examiner le fond du dossier à savoir la responsabilité de l'Etat et le droit à réparation des préjudices subis par les victimes « par ricochet ».

Tribunal de DIJON – décisions du 5 décembre 2023 :

« Le rapporteur public a émis un avis défavorable puisqu'il a conclu au rejet des demandes au motif de l'absence de preuve du lien direct et certain entre la maladie dont étaient porteurs les défunts et leur exposition aux rayonnements ionisants ; sans qu'il soit besoin de statuer sur le moyen tiré de la prescription.

J'ai pour ma part rappelé que cette preuve, qui au sens médico-scientifique était impossible, pouvait être rapportée par tout moyen et notamment par un « faisceau de présomption » soumis à l'appréciation du tribunal, et que les précédentes procédures avait permis d'établir les conditions d'expositions aux risques des intéressés, tant dans le Sahara, dans le Pacifique.

Cette nouvelle audience continue de démontrer l'étendue des difficultés auxquelles sont confrontés les proches des victimes, dans ce contentieux en responsabilité de l'Etat pour obtenir la reconnaissance qu'ils sont également des victimes « par ricochet » et la « réparation » de leurs préjudices moraux et matériels. »

Cécile LABRUNIE, Avocat, TTLA & Associés Avocats

10 nouveaux dossiers ont été présentés le 12 décembre 2023 au Tribunal de LYON. Le résultat de cette audience sera communiqué sur le site internet de l'AVEN et auprès des responsables départementaux. A suivre ...

Avis de recherche

Madame Marie-Louise GUILLOU épouse de Francis, pilote de **Neptune Marine** sur le P2V6 en mission à **HAO de Mars 1966 à Août 1967**, recherche ancien collègue de la flottille 8 s présents sur l'atoll Polynésien. **Témoignage ou récit** des activités pour la constitution d'un dossier d'indemnisation.

Contacteur : Mme Marie-Louise GUILLOU,
11 Rue de la Fontaine 29480 Le Relecq Kerhuon.

Monsieur KRATZ Dominique, adhérent à l'AVEN 29, recherche des camarades d'armes de la Marine Nationale, qui étaient en 1975 sur l'Aviso escorteur « **Commandant Rivière** » **spécialité Elec**, ayant effectué les dernières missions de tirs nucléaires atmosphériques et les deux premiers tirs sous-marin le tir « Achille et le tir Hector » en Polynésie Française.

Il recherche des marins, des officiers marinières et autres officier ou Commandant **De Tarle** par exemple pour lui faire parvenir une attestation comme quoi nous avons effectués des tirs atmosphériques en P.F en 1975 uniquement. Il suffirait d'un seul témoignage pour faire valoir ses droits à indemnisation devant le CIVEN.

Contacteur : M KRATZ Dominique,
41 Rue André Colin à 29660 CARANTEC -
Email : dominique.k@wanadoo.fr -
Tel : 06 93 64 96 12 ou au siège social de L'AVEN.

Monsieur KLIMENKO Laurent, adhérent de L'AVEN 56, **recherche des personnes** qu'il a rencontré pendant sa période effectuée à MURUROA de juillet 1985 à juillet 1986, il était affecté au 57^e BCSP, détaché au 5^e RE (compagnie de base) employé au Club Sous Off « **Le Poséidon** ». Notamment :

Armée de Terre :

ST MARD Claude, SGT UR (chaud-froid) ;
HASNI Claude SGT UR ;
MARTINE-PONCIN Bernard SC CAT.

Marine Nationale :

LE GULLUCHE Michel, P.M Motel
(qui le surnommait « le biffin aquatique ») ;
LE CORRE Guy, S.M Motel ;
BLONDY Daniel, Q.M 1 Motel.

Légion :

CHEOUR Tony, SGT 5^e RE ;
BORDE Jean-Charles, SGT 5^e RE.

Armée de L'Air :

NAVARRO Thierry, SGT SSIS- Xavier(prénom) dont le père était charcutier dans le département 78.

Son adresse :

KLIMENKO Laurent,
15, Allée Jeanne Bohec, 56000 Vannes
Tel :06 07 25 84 11

RUBRIQUE NÉCROLOGIE

Le Conseil d'Administration de L'A.V.E.N s'incline respectueusement devant la mémoire de ses Vétérans qui ont sacrifiés leur vie au service de la Nation.

Mr. BLONDEAI Bernard, adhérent du (34),
ancien de Polynésie, décédé le 10.11.2023

Mr. BONCOMPAIN Jean, adhérent du(82),
ancien du Sahara(Reggane), décédé le 26/08 /23.

Mr. DEFOSSE Guy, adhérent du (62),
ancien du Sahara, décédé le 8 octobre 2023.

Mr. DESBIAUX Raymond, adhérent du (06),
ancien de Polynésie, décédé le 30.12.2022

Mr. DEVAUX Jacques, adhérent du (56),
ancien de Polynésie, décédé le 8 juillet 2023.

Mr. GARRIGUES René, Président des Alpes Maritimes (06),
ancien de Polynésie décédé le 11 novembre 2022.

Mme. HAMANT Monique, adhérente,
épouse de l'ancien Président Départemental de Moselle (57)
ancien du Sahara, décédée le 15 juin 2023.

Mr. KLIKI Pascal, adhérent des Ardennes (08),
ancien du Sahara, décédé le 6/11 2022.

Mr. LANDRY Bernard, adhérent de la Haute-Vienne (86),
ancien du Sahara et ancien Président Départemental de l'AVEN dans l'Indre (36), décédé le 6 juillet 2023.

Mr. LE PICARD Claude, adhérent des Côtes d'Armor (22),
ancien de Polynésie, décédé le 26 octobre 2022.

Mme. MATHIS Antoinette, adhérente du (57),
veuve de Marcel MATHIS,
décédé en 2021 *ancien du Sahara*, décédée le 4 janvier 2023.

Mr. PALISSE Pierre, ancien Président Départemental de l'Indre (36),
ancien de Polynésie décédé le 12 juin 2023.

Mr. PERENES Gilbert, adhérent du Finistère (29),
ancien du Sahara, décédé 3/10/ 2022.

Mr. PERDRIZET Henri, adhérent du Gard (30),
ancien du Sahara, décédé 08/02/2023.

Mme. PRUVOST Roberte, née Vérove, adhérente du (59) et épouse d'André Pruvost, *ancien du Sahara*, décédée le 23 septembre 2023.

Mr. RIPPOLL René adhérent des P. Orientales (66),
ancien du Sahara, décédé le 7/11/2023.

Mr. TITO Fabrice, adhérent du Tarn et Garonne (82),
ancien de Polynésie, décédé le 26 juillet 2022.

Mr. TOULHOAT Hervé, adhérent du (29),
ancien du Sahara (Reggane), décédé le 4 août 2023.

Mr. ZINSER Michel, adhérent des côtes d'Armor (22),
ancien du Sahara, décédé le 23 avril 2023.

RESPONSABLES JURIDIQUES

■ RÉGIONS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- **Alain VALON** :
1 rue des Vergers
01500 Ambérieu-en-Bugey
Tel : 06 76 00 83 73
alainvalon@wanadoo.fr

■ BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

BOURGOGNE

- **Arlette DELLAC**
les Joncs
81500 Montcabrier
Tel : 05 63 58 74 48
Tel : 06 37 06 90 69
dellacaven@wanadoo.fr

FRANCHE COMTÉ

- **Patricia GRENIER**
4 rue du Lavoir
25680 Bonnal
Tel : 03 81 86 93 75
aven25.pg@orange.fr

■ BRETAGNE

MORBIHAN - ILLE & VILAINE

- **Christian COULON**
17 allée des PLATANES
56270 Ploemeur
Tel : 07 82 34 58 02
aven56@orange.fr

■ FINISTÈRE - CÔTE D'ARMOR

- **Denis LARDIER**
6, rue An DUCHEN
25590 Rosnoen
Tel : 06 87 67 68 30
dlardier29@gmail.com

■ CENTRE VAL DE LOIRE

- **Jean-Louis CAMUZAT**
6 rue des Cédres
41140 Noyers sur Cher
Tel : 07 63 73 61 25
aven.jlcamuzat@gmail.com

■ GRAND EST

- **Patricia GRENIER**
4 rue du Lavoir
25680 Bonnal
Tel : 03 81 86 93 75
aven25.pg@orange.fr

■ HAUTS DE FRANCE

NORD PAS DE CALAIS - PICARDIE

- **Hubert DESSAINT**
223, boulevard de Châteaudun
80000 AMIENS
Tél. : 06 84 84 00 32
hdessaint2@gmail.com

■ NOUVELLE AQUITAINE

AQUITAINE

- **Robert ADROT**
204, Amiral Hebrard
40660 Biscarosse
Tel : 05 58 78 83 65
ronie40@orange.fr

■ POITOU CHARENTES / LIMOUSIN

- **Claude TESTE**
5, rue Charles Gounod
17138 Saint-Xandre
Tel : 06 72 10 11 80
avenca.claudeteste@gmail.com

■ NORMANDIE

- **Yanick BOURREL**
5, rue de Conches
27000 Evreux
Tel : 06 83 36 28 99
yanick.bourrel@gmail.com

■ OCCITANIE

- **Jean-Jacques GOURDE**
12, allée Val d'Arly
31850 Montrabe
Tel : 05 61 84 63 71
gourde.jeanjacques@gmail.com

■ PARIS IDF

- **Hélène LAVOINE**
44 bis Avenue du Marechal
de Latre de Tassigny
93600 Aulnay Sous Bois
Tel : 06 70 42 19 30
avenhelenelavoine@gmail.com

■ PACA CORSE

- **Georges REYNIER**
Habac de Chadourene
04660 Champtercier
Tel : 06 77 77 58 22
georey@wanadoo.fr

■ PAYS-DE-LOIRE

MAINE ET LOIRE - MAYENNE - SARTHE

- **Gérard MAILLARD**
Le bois aux Geais
49140 Seiches-sur-Loire
Tel : 06 71 61 42 49
aven49g-maillard@orange.fr

LOIRE-ATLANTIQUE - VENDÉE

- **Christian COULON**
17 allée des PLATANES
56270 Ploemeur
Tel : 07 82 34 58 02
aven56@orange.fr

RESPONSABLE JURIDIQUE NATIONAL

- **Christian COULON**
17 allée des PLATANES
56270 Ploemeur
Tel : 07 82 34 58 02
aven56@orange.fr